

Comme annoncé dans le Petit Bulletin précédent **notre traditionnelle fête de Noël a dû être annulée. Il en va de même de notre AG annuelle** qui se tenait habituellement lors de cette fête à Beaulieu. C'est pourquoi le comité de l'AVIVO Lausanne a opté pour une solution de vote par correspondance pour cette assemblée générale statutaire. **Dans le courant du mois de décembre, vous recevrez les documents nécessaires ainsi qu'une carte de vote** que vous nous vous prions de bien vouloir retourner par poste ou déposer dans notre boîte aux lettres au moyen de l'enveloppe qui sera jointe , cela jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.



Nos liens avec nos 3'100 membres restent solides et vous serez invités, chères et chers membres, à retirer au début de 2021 dans nos bureaux **un modeste cadeau, témoignage de ce lien qui nous unit.**

Nous sommes bien conscients que cela ne remplacera pas un moment de partages et de convivialité. Il s'agit simplement d'un signe amical et reconnaissant envers la fidélité de nos membres.

Que ce mois de décembre soit propice à nous tous et à nos familles et que l'année 2021 nous soit bienfaisante. C'est ce que vous souhaitent, chers et chères membres, votre comité et nos collaboratrices.

Fermeture du bureau pendant les fêtes de fin d'année :

Du vendredi 18 décembre 2020 dès 16h00 au lundi 4 janvier 2021 dès 09h00

Se téléphoner par WhatSapp

En ces périodes tourmentées, il n'est pas bon de rester sans nouvelles de nos membres et entre nos membres. Nous vous proposons de vous aider à installer l'application WhatSapp sur votre portable, avec le concours de notre bénévole Nathalie, afin de faciliter et d'encourager les contacts entre nous tous. Cela permettrait à chacun de partager des petits messages pour garder et encourager un lien.



Si cela vous tente, n'hésitez pas à prendre contact au bureau 021 312.06.54

COTISATIONS 2021 :

Merci de faire bon accueil au bulletin de versement ci-joint :

40.- pour une personne seule / 60.- pour un couple

Merci de bien vouloir remplir le bulletin de versement en lettres majuscules avec vos nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail éventuelle.

Sans vos cotisations, l'AVIVO ne peut rien ! alors n'hésitez pas à faire adhérer vos amis et vos voisins !

Sachez que si vous payez au guichet de la Poste, cela coûte Chf 3.- par versement à l'AVIVO.



Aussi, merci de préférer passer au bureau, votre visite nous fera plaisir.

Que l'année 2021 soit favorable et moins chahutée que 2020. Prenez bien soin de vous et gardons le contact.

INITIATIVE populaire fédérale pour une 13^{ème} rente AVS

Mieux vivre à la retraite

- Les rentes AVS sont trop basses, les rentes du 2^e pilier s'effondrent, les loyers et les primes-maladie augmentent.
- Le meilleur moyen de réduire l'écart des rentes pour les femmes, c'est l'AVS, car elle seule prend en compte leur travail non rémunéré.
- En Suisse, il y a assez d'argent pour des rentes décentes, et pas seulement pour les gros revenus.
- Toute personne mérite une bonne rente après une vie de travail.

L'heure est venue pour une 13^{ème} rente AVS

L'AVIVO soutient cette initiative et vous recommande de la signer et de la faire signer. Vous pouvez télécharger et imprimer les feuilles de signatures que vous trouverez sur notre page internet à l'adresse : www.avivolausanne.ch

Nous en disposons également à notre bureau. Vous pouvez passer signer et prendre des feuilles pour faire signer dans votre entourage. Nous vous prions de nous les retourner ensuite même si elles ne sont pas complètes. Attention, une feuille par commune !

.....

Participez à l'action « petits messages téléphoniques de l'AVIVO ».

Beaucoup de personnes sont seules et se sentent terriblement isolées en cette période particulière. L'AVIVO Lausanne lance une action d'appels à nos membres dont nous avons les adresses téléphoniques, en toute discrétion mais avec cordialité. C'est un petit bonjour de la part de l'AVIVO Lausanne pour savoir si tout va bien. Pour y participer, rejoignez nos téléphonistes et recevez une ou plusieurs adresses. Renseignements au 021 312 06 54. Merci.

La ville de Lausanne relance sa hotline

Cette ligne de contact au 021 315 35 08 entre 8 heures et midi était née en mars dernier aux premiers temps de la covid. Dès aujourd'hui, elle est remise en activité pour obtenir des informations pratiques comme pour recevoir une écoute bienveillante. Les personnes qui avaient fait appel à ce numéro au printemps seront contactées. Celles et ceux qui le souhaitent pourront accueillir une visite à domicile, dans le même esprit que celui qui préside à l'accompagnement proposé lors des canicules. Merci à notre ville de se soucier concrètement des personnes qui ont besoin de protection et que l'on appelle les personnes à risque, quel que soit leur âge.

Le Conseil fédéral ouvre la discussion sur le don d'organe

On sait combien sont longues les listes d'attente d'un don d'organe. Pour favoriser les chances de ceux pour qui un don d'organe représente la vie, le conseil fédéral reprend le débat. Il refuse l'initiative populaire « Sauver des vies en favorisant le don d'organes » qui prévoit d'introduire le consentement présumé. Il y oppose la préservation des droits des proches et de la famille. Un débat éthique qui s'ouvre à nouveau. Votre avis intéresse l'AVIVO.

Les débats sur les retraites redémarrent.

Les Suisses n'ont plus approuvé de réforme de l'AVS depuis 25 ans... Il faut dire que les propositions n'étaient pas généralement des améliorations ou même remettaient en cause le système de l'AVS. Le peuple a démontré son attachement au premier pilier qui prouve sa solidité depuis sa création, même si les rentes ne couvrent pas les besoins vitaux recommandés pourtant dans la constitution fédérale. Ces jours derniers, le conseil fédéral a annoncé soutenir une modification du deuxième pilier LPP, fruit d'un compromis entre syndicats et employeurs. L'AVIVO avait soutenu ce projet lors de la consultation, sauf en ce qui concerne l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes (voir sur www.avivo-ch.ch). La balle est maintenant dans le camp du parlement ! A suivre.

La société suisse de médecine intensive SSMI dérape

C'est avec stupéfaction que l'AVIVO a pris connaissance d'un communiqué de la SSMI qui invite les patients vulnérables dont les seniors à rédiger « à l'avance leurs souhaits de fin de vie » pour soulager les secteurs des soins intensifs dans les hôpitaux... Pro Senectute s'est lui aussi indigné. S'il est recommandé de préparer des directives anticipées permettant de faire savoir quels soins sont souhaités si l'on est hors d'état de manifester sa volonté, en revanche encourager au suicide c'est bien autre chose. La situation sanitaire n'est pas si grave pour oser recommander que les suisses se sacrifient au sens propre du terme.

Car disons le clairement. S'il vient à manquer du personnel dans ces secteurs, s'il manque des places, c'est le fruit d'une volonté politique : suppression de lits, suppression d'hôpitaux, salaires insuffisants, horaires insoutenables, restrictions dans la formation, volonté politique d'imposer une concurrence entre hôpitaux et une course aux profits. La presse internationale s'est montrée stupéfaite de cette prise de position helvétique. On attend des excuses de la SSMI. Mais surtout un changement de la politique hospitalière.

Crise covid ou non, l'AVIVO continue son travail, défend mordicus les droits des retraités et offre ses services à tous ceux qui la sollicitent. Les membres de l'AVIVO sont plus de 20'000 dans toute la Suisse et forment 31 sections. Celle de Lausanne vous souhaite un mois de décembre de solidarité et s'attache à le concrétiser. Bien à vous.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger